

RECRUTEMENT RESERVE SANS CONCOURS d'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE (AEQ)

- 1 poste à pourvoir au CHU de POITIERS

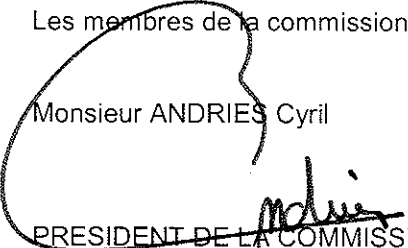
Candidate déclarée apte à l'issue de l'audition

Aucun candidat n'a été déclaré apte.

Fait à Poitiers, le 29 mai 2015

Les membres de la commission :

Monsieur ANDRIES Cyril


PRESIDENT DE LA COMMISSION


Madame FLEURY Madeleine


Monsieur FLOCH Fabrice

**PROCES VERBAL
D'APTITUDE POUR
LE RECRUTEMENT RESERVE SANS CONCOURS
D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE
(AEQ)**

Vu le décret n° 2013-121 du 6 février 2013 pris pour l'application du chapitre III du titre Ier de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels de la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu l'avis de recrutement réservé sans concours d'Agent d'Entretien Qualifié (AEQ) publié au CHU de POITIERS par note de service n°15-055 du 23/03/2015, afin de pourvoir 1 poste d'AEQ dans ce même établissement,

Au vu de la liste des candidats dont le dossier a été déclaré recevable, le 12 mai 2015, lors de la réunion de la commission composée de :

- Monsieur ANDRIES Cyril, DRH Adjoint au CHU de POITIERS
- Monsieur FLOCH, DRH Adjoint au Centre Hospitalier Laborit de POITIERS
- Madame FLEURY Madeleine, Attachée d'Administration Hospitalière à la DRH du CHU de POITIERS

Cette même commission, à l'issue de l'audition de l'unique candidate recevable qui a eu lieu le 29 mai 2015,

ARRETE comme suit, l'aptitude de la candidate :

*Madame CHARRY Murièle

☐

APTE

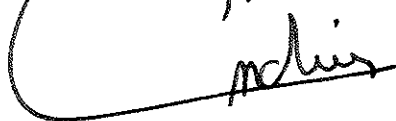
☒

NON APTE

A Poitiers, le 29 mai 2015

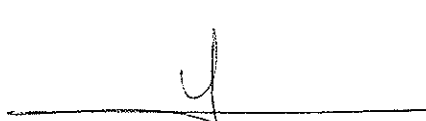
Les membres de la commission :

Monsieur ANDRIES Cyril



PRESIDENT DE LA COMMISSION

Madame FLEURY Madeleine



Monsieur FLOCH Fabrice